Christelle Clauss
IMMOBILIER

Tarifs LOCATION au 13 janvier 2025

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989

Entremise et négociation

Honoraires TTC bailleur : 1% du loyer annuel, charges comprises

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

Honoraires TTC bailleur et locataire : 8€/ m² de surface habitable pour les zones libres
10€/ m² de surface habitable pour les zones tendues

Etat des lieux d'entrée

Honoraires TTC bailleur et locataire : 3€/ m² de surface habitable

Etat des lieux de sortie (compris dans le mandat de gestion)

Honoraires TTC bailleur : 6€/ m² de surface habitable

Location parking ou garage

Honoraires TTC bailleur et locataire : 200€

Location locaux professionnels ou commerciaux

Honoraires : 10% du loyer triennal (à la charge du preneur)

Service supplémentaire hors formule :

Rédaction du bail ou d'un avenant au bail : 300€ TTC à partager par moitié entre les parties